



BULLETIN D'INFORMATIONS - N°268 - JUIN 2025 Site Internet : www.saint-servais-29.fr

AVIS AUX HABITANTS



Recensement

Les filles et les garçons nés en juin 2009 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.



Les nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.



Chiens en divagation :

Après de nombreuses plaintes en Mairie, il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leurs animaux ne soient pas en divagation. Dans le cas contraire, nous serions dans l'obligation d'envoyer votre animal à la fourrière de BODILIS.



Dératisation :

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu **le mercredi 4 juin 2025** sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie avant le lundi 2 juin.

AGENDA



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 10 avril 2025 à la salle ty léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers. La secrétaire de séance est Valérie PAUL.

Approbation du conseil municipal du 03 avril 2025.

Le conseil municipal approuve le conseil municipal du 03 avril dernier. Les délibérations suivantes ont été validées :

- Approbation du conseil municipal du 27 février 2025.
- Impôt locaux directs en 2025 : Augmentation des taux
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 35,59 % (35,09 % en 2024)
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 36,36 % (35 ,85 en 2024)
 - Taxe d'habitation (TH) : 13,32 % (13.13 % en 2024)

COMPTES DE GESTION :

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le compte de gestion qui concorde avec le compte administratifs 2024.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 :

Le compte administratif du budget commune ont été étudiés lors du conseil du 3 avril dernier.

En section de fonctionnement les recettes se sont élevées à 812 581,55 € et les dépenses à 628 758,57 € soit un excédent de 183 822,98 €.

Les recettes d'investissements sont de 738 387,80 € et les dépenses s'élèvent à 1 166 499 € soit un déficit d'investissement de 428 111,20 €.

Le résultat global de l'exercice pour le budget communal est déficitaire pour un montant de 244 288,22 €. Le conseil municipal a voté à l'unanimité le compte administratif.

BUDGET PRIMITIF 2025

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2025 ont été examinés par le conseil municipal du jeudi 3 avril dernier.

En fonctionnement : Le budget est équilibré à 752 069 euros.

En investissement : Le budget en investissement est équilibré à 1 003 365 euros. Les principaux investissements pour l'année 2025 concernent la construction de la MAM et de l'ALSH pour un montant de 500 330 €, 105 000 € pour l'installation d'un terrain multisport, 50 000 € pour les travaux de voirie, 32 592 € consacrés à la rénovation des éclairages du terrain de foot, 26 000 € pour l'aménagement de la mairie, 10 400 € pour le remplacement de l'électroménager à la salle polyvalente, 1800 € pour la reprise du glacis en mortier à l'église.

Le budget primitif est voté à l'unanimité par le conseil municipal.

AGENDA

Prochains conseils, le 22 mai à 20h00, le 19 juin à 20h30, le 17 juillet à 20h30.

Le 13 juin à 17h00 : Inauguration école « Yan DARGENT ».

Le 28 juin à partir de 14h00 : La Belle Estivale.

MAM



VENTE DE SAUCISSONS ET TERRINES (SAVEURS D'Auvergne)

La MAM « LA P'tite Marelle » organise une vente de saucissons et de terrines pour aider aux financements d'intervenants extérieurs.

Bons de commande à détacher et à rapporter dans la boîte aux lettres de la MAM (parking de l'école, Saint-Servais) au plus tard pour le **Vendredi 13 Juin 2025**.

Règlement à la commande en espèce ou par chèque à l'ordre de « MAM La P'tite Marelle ». Les chèques seront encaissés vers le 20 juin.

Les saucissons sont à récupérer le **Samedi 28 Juin 2025 de 14h à 16h** à la MAM.

La P'tite Marelle

mam.stservais@gmail.com

Vente de saucissons et terrines.

Bons de commande disponible à la mairie.

Les commandes seront remises le jour de la belle estivale de 14h à 17h. Nous organiserons par la même occasion une visite de la Mam.

AMICALE TROUZ AN DOUR

*La sélection de pétanque pour le secteur du Ponant s'est jouée à Saint-Servais le **mardi 13 mai** et a rassemblé 26 triplètes dont 3 féminines.

Le temps pas très rassurant s'est maintenu jusqu'à la dernière partie. Toutes les équipes avaient terminé sauf une quand une pluie abondante a bien arrosé les terrains. Une seule triplète avait gagné les 4 parties. La victoire est revenue à une équipe de Bodilis : Y. Joncour, D. Saillour et J. Y. Argoualch, suivie d'une équipe de Plouneventer : Y. Bodennec, P. Scantamburlo et J. Y. Quillévéré.

Les 2 équipes de St-Servais se sont aussi qualifiées comme les 3 équipes féminines. La finale départementale aura lieu à St-Renan le 4 juin.

Les membres de notre club portaient fièrement, pour la première, les nouveaux tee-shirts.

***Jeudi 15 mai**, 29 adhérents se sont retrouvés au restaurant l'Optimiste à Plounevez-Lochrist pour un repas en commun. Tous ont apprécié ce repas et ont prolongé l'après-midi par les jeux traditionnels.

*La journée cantonale des retraités se déroulera le **mercredi 21 mai** à Landivisiau.

*La saison des interclubs va commencer le **mercredi 28 mai** à Plouescat, puis viendra le tour de St-Servais le **mardi 17 juin** et Plougar le **mardi 24 juin**.

LA PAROISSE

Les messes des week-end

- Samedi 31 mai à 18h30 à GUIMILIAU.
- Dimanche 1er juin à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.
- Samedi 7 juin à 18h30 à LANDIVISIAU (Profession de foi).
- Dimanche 8 juin (Pentecôte) Rassemblement diocésain à BREST Penfeld et à 10h30 Pardon de Lambader à PLOUVORN.
- Samedi 14 juin à 18h30 à GUICLAN.
- Dimanche 15 juin à 10h30 Pardon de SAINT-DERRIEN et messe à LANDIVISIAU et COMMANA.
- Samedi 21 juin à 18h30 à PLOUNEVENTER.
- Dimanche 22 juin à 10h30 Pardons de GUICLAN et de la chapelle Saint-Jean à SAINT-VOUGAY et messe à LANDIVISIAU et SIZUN.
- Samedi 28 juin à 18h30 à PLOUVORN.
- Dimanche 29 juin à 10h30 Pardons de PLOUGAR et PLOUGOURVEST et messe à SAINT-SAUVEUR.

Temps de partage et de prière à 18h à l'église les vendredis

- Le 6 juin à BODILIS
- Le 13 juin à SAINT-DERRIEN
- Le 20 juin à PLOUNEVENTER
- Le 27 juin à SAINT-SERVAIS

TRANSPORT SCOLAIRE



Transport scolaire **BREIZHGO**

**Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh
à compter du 2 juin 2025**

Simple & rapide

Accessible
7 jours / 7
24 h / 24



breizhgo.bzh

L'**inscription** au transport scolaire sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) ouvrira **le 2 juin 2025**. Cette inscription se déroulera en ligne sur breizhgo.bzh (<https://www.breizhgo.bzh/transport-scolaire/finistere>). La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au **17 juillet 2025**. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 40 euros par famille sera appliquée.

BULLETIN N°269– JUILLET 2025 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le lundi 16 juin 2025 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 26.



Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400 / Tel 02.98.68.15.21 / Fax 02.98.68.34.82.
courriel : mairie.saintservais@orange.fr

MEMENTO

<p>Mairie : 02.98.68.15.21</p> <p>Lundi, mardi, jeudi : 8h00-12h/13h30-17h30 Mercredi, vendredi : 8h-12h Samedi : 9h-12h</p> <p>Mairie.saintservais@orange.fr</p>	<p>ALSH : Contact : 06.66.43.46.42 https://alshplounstersetder.iimdofree.com/</p> <p>ÉCOLE: Contact : 09.61.20.66.81</p> <p>Garderie : 06.87.29.71.04</p> <p>Animateur : animationstservais@gmail.com 07.89.02.91.20/Instagram : ej_stservais_stderrien</p>	<p>BIBLIOTHÈQUE: Mercredi de 17h00 à 18h30 Dimanche de 10h30 à 11h45</p> <p>Tél : 02.98.24.62.18</p> <p><i>Piscine Landivisiau</i> 02 98 68 09 00</p>	<p>Urgences : Médecin de garde 15 SAMU Pharmacie de garde 3237</p> <p>Pompiers 18, portable 112</p> <p>Gendarmerie 17</p>	<p>Infirmière Libérale: Mme HENNEQUEZ contact : 07.86.05.43.81</p> <p><i>Déchetterie et fourrière animale de Bodilis</i> 02 98 68 99 99 Mam : 02.98.24.30.10</p>
--	--	--	--	---



Retrouvez toutes les informations de la commune sur PanneauPocket, n'hésitez pas à télécharger l'appli.